



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 97703

## Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par l'association « le cinéma s'expose » dont le siège se situe à Montreuil. Cette association remplit un rôle majeur dans la conservation du patrimoine et de la mémoire du cinéma français. Elle réunit une collection exceptionnelle de matériels datés et disposant de leur thématique, qui constitue le plus important patrimoine cinématographique d'Europe, stockée dans plus de seize lieux en France. Le fonds rassemble 8 000 appareils originaux, 5 000 objets et accessoires et plus de 80 000 documents, datant des années 1750 à nos jours. Ce patrimoine est aujourd'hui menacé à cause des nombreux coûts liés à la conservation et à l'entretien des objets. Les rentrées financières sont insuffisantes. Or le fonds fait l'objet de convoitise dans plusieurs pays hors de l'Union européenne, à l'affût des difficultés de l'association. L'État, et les collectivités territoriales, ont une part essentielle à jouer dans la conservation, et la protection, du patrimoine culturel français. En ce sens, l'association « le cinéma s'expose » a déposé de nombreux dossiers de financement, notamment auprès du ministère de la culture et de la communication (120 000 euros annuels demandés) et du conseil régional d'Île-de-France (143 000 euros annuels demandés). Aussi, elle lui demande de prendre clairement position sur les moyens dont doit disposer le Gouvernement pour soutenir l'association « le cinéma s'expose » qui se bat pour sauvegarder le patrimoine français dans notre pays.

## Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est bien conscient de l'intérêt de préserver l'exceptionnel patrimoine cinématographique détenu par l'association « Le cinéma s'expose », présidée par M. François Loubeau, essentiel à notre mémoire cinématographique. C'est pourquoi, le cabinet du ministre de la culture et de la communication et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ont toujours été en contact étroit avec M. François Loubeau. Une rencontre a ainsi été organisée en mai 2009, au cabinet du ministre de la culture et de la communication. Lors de cette réunion, plusieurs solutions ont été suggérées à M. Loubeau pour lui permettre de mieux conserver ses importantes collections (hypothèse de transfert au hangar de Meudon ou au fort du Buc, par exemple) et de les valoriser pleinement, afin que le public puisse profiter de l'impressionnant travail de collecte qu'il accomplit depuis plusieurs années. Il lui a aussi été suggéré de se rapprocher des pôles « images en région », afin de mettre en valeur ses collections grâce à des projets pédagogiques s'articulant avec des actions déjà mises en place localement. Les différentes pistes explorées complètent les suggestions qui avaient été proposées par le cabinet du ministre de la culture et de la communication à M. François Loubeau. Le ministère de la culture et de la communication tout comme le CNC seront attentifs à la réussite des actions de l'association « Le cinéma s'expose » et se tiennent à la disposition de M. François Loubeau pour poursuivre son action et l'aider à entrer en contact avec les acteurs locaux susceptibles de l'épauler dans la mise en oeuvre de ses projets.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marianne Dubois](#)

**Circonscription** : Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 97703

**Rubrique** : Arts et spectacles

**Ministère interrogé** : Culture et communication

**Ministère attributaire** : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 18 janvier 2011, page 375

**Réponse publiée le** : 29 mars 2011, page 3074